



Gatineau, 22 août 2023

Objet : Informations importantes - Grève des chauffeuses et chauffeurs d'autobus scolaires

Chers parents et tuteurs,

À quelques jours de la rentrée scolaire, nous désirons vous informer des derniers développements en lien avec la grève des chauffeuses et chauffeurs d'autobus scolaires. Au courant de l'été, les chauffeurs d'Autobus Lasalle ont signé une entente qui a mis fin à la grève. Toutefois, le conflit de travail entre les chauffeurs d'Autobus Campeau et leur employeur perdure. Par conséquent, à moins d'une entente d'ici la rentrée scolaire, **la grève entraînera un bris de service pour tous les circuits desservis par Autobus Campeau**. Les circuits desservis par Autobus Lasalle, Baie Transport et la STO seront maintenus.

D'ici la fin de la semaine, tous les parents des élèves inscrits au transport scolaire recevront un avis de transport, par courriel. **Le nom de l'entreprise de transport sera indiqué dans l'avis de transport pour chacun des trajets**. Veuillez noter que les entreprises de transport peuvent être différentes pour les trajets du matin et du retour. Par conséquent, il se pourrait que votre enfant soit transporté en autobus le matin, mais que vous deviez assurer son transport pour le retour, ou vice versa.

Tous les établissements scolaires du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO) concernés ont préparé des mesures afin d'assurer la sécurité et de permettre la présence des élèves. Les mesures retenues tiennent compte des besoins de chaque milieu et vous seront communiquées par les établissements scolaires d'ici la rentrée scolaire. De plus, nous collaborons avec les municipalités ainsi que les services de police pour assurer la sécurité aux abords des établissements scolaires.

Nous ferons appel à votre collaboration pour limiter le trafic autour des écoles lors de l'arrivée et du départ des élèves. Pour ce faire, vous serez encouragés à privilégier, dans la mesure du possible, le transport actif et collectif. Dans le cas où vous devrez avoir recours à votre voiture, nous vous encourageons à organiser du co-voiturage et à vous stationner dans les rues avoisinant l'école plutôt qu'à l'école même.

Le CSSPO dédommagera les parents concernés au prorata du nombre de jours de grève, pour les journées de présence de leur enfant à l'école. Plus d'informations vous seront transmises à cet effet, dès que ce sera possible.

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation dans les meilleurs délais.

Merci de votre compréhension et collaboration.

Nadine Peterson

Directrice générale

Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais